

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FERMIN H. FROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages aient dû être payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FERMIN H. FROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instrumens d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal et M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
SI PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } SI PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La chapelle du Sacré-Cœur de Jésus au Collège Joliette.—Les noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul.—Le mouvement catholique aux Etats-Unis.—Chemins de colonisation et arpentages dans la Province de Québec.

Causerie Agricole : Culture du sarrasin.—Espèces et variétés.—Climat.—Sol.—Place dans la rotation.—Préparation du sol.—Engrais et amendements.—Semailles.—Récolte.—Le sarrasin et ses fanes pour la nourriture des animaux.

Sujets divers : L'industrie laitière; assemblée annuelle de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec; directeurs de cette société, pour l'année 1883.—La fabrication du beurre et du fromage dans la Province du Canada.—Bien nourrir les vaches.—Moyen d'activer la ponte des poules en hiver.—Manière de connaître l'âge des animaux.

Choses et autres : Aucun cas de fièvre jaune ou contagieuse n'a été signalé à Ste-Anne de la Pocatière.—Nouveau champ de colonisation dans le haut du comté de Maskinongé.—L'enseignement agricole dans les écoles de la Province d'Ontario.—Les moutons en Australie.—Rareté de la main-d'œuvre dans les campagnes.—Culture des pommes à Iroquois dans le comté d'Ottawa.—Il ne faut pas négliger les petites choses.

Recettes : Le radis noir comme plante médicinale.—Moyen de guérir les coupures.—Un cheval rongeur au crèche.

A nos abonnés retardataires.—Les cultivateurs n'ont plus qu'à rendre leurs produits qui ne manquent pas d'acheteurs, puis-que pour ceux qui ne produisent pas, c'est le temps d'acheter des provisions de bouche, pour la saison d'hiver. Les prix offerts pour le beurre, les pommes de terre, les légumes et les grains sont assez élevés, et les cultivateurs n'ont qu'à s'en réjouir.—Nous aussi, nous avons à faire nos achats pour l'hiver, et pour cela nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés à nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Si l'on estime que notre travail a quelque valeur, que l'on nous mette en moyen de le continuer sans avoir à nous imposer mille sacrifices pour nous procurer les choses les plus indispensables. Notre salaire, nous le recevons de nos abonnés, et nous y comptons comme l'ouvrier au service de l'industriel, comme le fermier qui vous a aidé à faire vos travaux. Ce salaire, c'est le prix de votre abonnement à la Gazette des Campagnes; nous en priver, serait une grande injustice de votre part. Un peu de bonne volonté, et vous nous mettez en état d'accomplir notre devoir de journaliste agricole avec courage et véritable satisfaction.

REVUE DE LA SEMAINE

La Chapelle du Sacré-Cœur au Collège Joliette.—La ville de Joliette, remarquable déjà par ses édifices religieux et civils, vient de s'enrichir encore d'un nouveau monument. Lorsque le voyageur se dirige vers cette jeune et florissante cité, son attention se fixe sur un point brillant qui tranche au loin sur l'azur du ciel. Il reconnaît bientôt dans cet objet, d'abord indécis et perdu dans l'espace, les formes artistiques d'une statue où se reflètent avec des chatoyements d'or les rayons du soleil.

C'est l'image du Sacré-Cœur qui entourée d'un nimbe éclatant, s'élève dans les airs à une hauteur de 110 pieds. Elle domine une chapelle dont la construction récente a été un œuvre vraiment extraordinaire. Ceux qui ont vu s'élever graduellement les murs de ce temple se sont depuis longtemps extasiés devant le spectacle dont ils ont été témoins, mais combien encore ignorent ces merveilles!... C'est donc afin de proclamer au loin la gloire du Sacré-Cœur que ces quelques lignes sont publiées; c'est sous l'empire d'un sentiment d'admiration et de reconnaissance, et afin de faire savoir aux bienfaiteurs de l'œuvre de quelle manière prodigieuse la toute puissante bonté de Jésus a daigné multiplier l'obole qu'ils ont consacré à l'édification de son sanctuaire.

Les Directeurs du Collège Joliette, se trouvant dans la nécessité d'effectuer d'importantes modifications à leur établissement, conçurent le dessein de remplacer l'ancienne chapelle par un sanctuaire plus digne du culte divin et consacré d'une manière spéciale au Sacré-Cœur de Jésus. Mais leurs ressources étaient bien restreintes; ils se virent obligés, pour réaliser leur projet, de solliciter les aumônes des âmes charitables et ferventes. Au nom divin du Cœur, ils firent retentir dans tout le Canada et jusqu'aux Etats-Unis un pressant appel que NN. SS. les évêques de la province daignèrent revêtir de leur haute approbation. Le résultat fut merveilleux: Dès le premier

jour une aumône de \$100, donnée par une humble servante, vint inaugurer le trésor de l'œuvre naissante. Le Sacré-Cœur bénit ce touchant exemple de foi : le denier de cette pieuse femme se multiplia au centuple, les dons affluèrent de toutes parts avec une abondance et une régularité qui ne se sont jamais démenties. Jésus protégeait visiblement l'œuvre de zèle entreprise pour la gloire de son saint Nom. On commença sans hésiter les travaux de construction, et, dès l'automne de l'année 1881, les murs atteignirent la hauteur de 15 pieds. L'hiver fut consacré à l'extraction et à la taille de la pierre, qu'un citoyen généreux de Joliette mettait gratuitement à la disposition de l'œuvre. Pendant toute la durée de la saison rigoureuse, de continuelles offrandes vinrent grossir le trésor ; et dès les premiers jours du printemps, les travaux purent être repris et poussés avec la plus grande activité. Le nouveau sanctuaire se dressa bientôt, dans sa masse imposante, comme un monument de foi et comme une promesse de bénédiction ; il a pu être livré au culte le 10 septembre 1882, c'est-à-dire une année à peine après l'émission des premiers billets d'affiliation.

En pénétrant dans ce beau temple, on est saisi d'une religieuse émotion à l'aspect de sa voûte élancée : on y reconnaît avec bonheur l'architecture préférée des âges de foi, ce style gothique si pieux et si élégant, qui symbolise d'une manière si parfaite les élans embrasés de la prière chrétienne. Sans doute il n'y a encore là qu'une squelette, une charpente en partie dénudée ; les arceaux gothiques si sveltes attendent le pinceau du décorateur pour montrer à l'œil charmé le fini et la délicatesse de leurs proportions ; les colonnes sont privées d'entablements et de chapiteaux ; la frise ne déroule pas encore ses guirlandes de feuilles dentelées ; les hautes croisées demandent, pour produire tout leur effet, quelques unes de ces belles verrières qui tamisent avec un éclat si doux les feux du jour, et répandent ces teintes mystérieuses si propices aux pieuses aspirations de l'âme (déjà deux généreux donateurs ont souscrit pour faire placer chacun une verrière en l'honneur du Cœur de Jésus) ; la voûte enfin, dont on n'aperçoit encore que le dessin hardi, semble implorer une décoration en rapport avec la pureté et l'harmonieuse projection de ses ogives.

Mais le Sacré-Cœur a commencé cette construction dont chaque pierre redit bien haut sa gloire, il vaudra et il saura la parfaire, nous en avons pour garant la parole divine communiquée à l'initiatrice de cette admirable dévotion : " *Je bénirai toutes leurs entreprises,*" parole qui s'est jusqu'ici vérifiée à la lettre. Oui, comme par le passé le Sacré-Cœur inspirera aux âmes dévouées, qui ignorent encore ces merveilles, la résolution de participer à une œuvre qui lui est si manifestement agréable. Il recevra avec complaisance la plus minime offrande versée entre les mains des Directeurs du Collège Joliette ; il rendra avec usure les sacrifices faits pour sa glorification et l'extension de son culte, car Dieu ne se laisse pas vaincre en génerosité.

A cette promesse émanée de la bouche même du Sauveur, et qui suffit à elle seule pour déterminer les âmes dévouées et croyantes, vient s'ajouter encore l'approbation formelle de l'Eglise. En vertu d'un rescrit de N. S. P. le pape Grégoire XVI, daté du 10

juillet 1833, les donateurs sont spirituellement affiliés à l'Institut de St-Viateur et à l'archiconfrérie de la Doctrine chrétienne de Rome. Cette affiliation donne droit à de nombreux avantages. On n'en rappellera ici qu'un seul : il suffit de donner une légère aumône pour avoir part à toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'Institut, et entre autres à 96 messes dite chaque année et à perpétuité, à l'intention des Bienfaiteurs vivants et décédés. Enfin quelques lecteurs apprendront sans doute avec intérêt que la chapelle du Collège est enrichie de l'une des plus précieuses faveurs qui puissent sortir des trésors de l'Eglise : elle jouit, depuis l'année 1876, du privilège insigne de l'indulgence de *Saint-Pardon* ou de la *Portioncule*.

Tel est en peu de mots l'historique de cette œuvre qu'il a plu au Sacré-Cœur de bénir. Que les âmes pieuses, qui ont participé à l'œuvre ou qui désirent y participer, s'unissent pour exalter les bienfaits de Jésus et lui adresser leurs actions de grâces.—UN AMI DU SACRÉ-CŒUR.—Novembre 1882.

Les noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul.—Il y aura un demi siècle au mois de mai 1883 que Frédéric Ozanam fondait, avec quelques jeunes chrétiens, l'œuvre admirable des conférences de Saint-Vincent de Paul. La petite société est devenue une vaste association qui compte des membres non seulement en toutes les villes de notre France, mais aussi dans les principales cités catholiques de l'Europe et jusque dans les pays les plus reculés, en Amérique, en Afrique, en Asie. Le conseil général de la Société a voulu prévoir de quelle manière il conviendrait de célébrer ce glorieux anniversaire, d'y rendre grâce à Dieu d'un si rapide accroissement et d'y puiser une force nouvelle pour la période qui va commencer. Rien de plus chrétien et de plus touchant que les conseils qu'il donne aux conférences particulières. Il propose de faire célébrer, au mois de mai 1883, des messes afin de rendre grâces à Dieu de la fondation de la Société, afin de prier pour les membres défunts et pour ceux dont le zèle se serait refroidi.

Il demande ensuite qu'une distribution plus abondante soit faite aux familles pauvres visitées par les Conférences, pour qu'elles prennent part à la joie de cet anniversaire, et qu'une réunion plus solennelle soit célébrée à cette occasion. Enfin, il exhorte à fonder dans les conférences particulières des œuvres qui n'y existent pas toujours : des Patronages, des Saintes-Familles, des Bibliothèques, des Catéchismes.

Nous espérons que ces fêtes donneront à l'œuvre si belle des conférences de Saint-Vincent de Paul une vie plus active encore et qu'elles verront s'accroître le nombre déjà si grand des chrétiens qui s'y dévouent à l'apostolat de la charité.—*Journal de Rome.*

Testament en faveur du Pape.—Le *Veneto Cattolico* de Venise rapporte qu'un habitant de Vicence, nommé Foggazzaro, a légué sa fortune colossale au Pape. Voici ce qu'il dit dans son testament :

" Désirant laisser toute ma fortune pour être employée à des œuvres charitables, connaissant les tendances " liquidatrices " du gouvernement italien, et ne voulant pas m'exposer au danger de voir mes biens absorbés par l'état, je lègue tout au Pape Léon XIII, qui est le premier et le plus grand bienfaiteur des pauvres et des abandonnés sur la terre. "

Belles paroles et noble exemple signalés aux fidèles catholiques. Qui donne au Pape donne à Dieu.

Le mouvement catholique aux États-Unis.—On nous écrit de New York :

L'Ordre des Capucins s'est tellement développé dans les États-Unis que l'Ordre y a établi avec l'assentiment du Saint-Père une nouvelle province. Le Père Hyacinthe de Cumberland vient d'être élu premier provincial.

L'Ordre des Bénédictins a fêté le 24 octobre la vingt-cinquième année de sa fondation dans le Nord-Ouest.

L'histoire des Bénédictins prouve que l'Église peut supporter sans s'affaiblir toutes les persécutions.

Les " *Culturkämpfer* " du commencement de notre siècle chassèrent les Bénédictins de la Bavière, le jour de la fête de Saint Benoît.

C'est de la Bavière, où l'Ordre se rétablit, que sont partis les Bénédictins, qui possèdent en ce moment en Amérique huit abbayes.—*Journal de Rome.*

Chemins et arpentages.—De toutes parts nous arrive la nouvelle que le mouvement de la colonisation est ralenti dans le Nord, à cause du manque de chemins et d'arpentages. Ce n'est plus comme autrefois les colons qui manquent—car jamais la cause de l'agriculture n'a été plus populaire—mais se sont les communications et les arpentages qui font défaut.

Aussi qu'arrive-t-il ? Des colons vont en grand nombre s'établir sur des terrains non arpentés, ils y commencent des défrichements, quitte ensuite à se faire déloger par ceux qui auront obtenu les premiers leur billet de location, quand une fois le canton aura été régulièrement divisé et mis en vente. Il s'ensuit mille inconvénients, quand celui-là peut être évité, dont le pauvre pionnier est toujours la première victime.

Chemins et arpentages doivent précéder et non suivre la colonisation. Ceci est tout à fait élémentaire. Autrement, pas de mouvement colonisateur qui puisse s'effectuer promptement.

Une grande partie de notre Ouest est arpentée ; aussi voyons avec quelle rapidité il se peuple. Sans doute que des voies de communication sont également nécessaires, mais il faut savoir faire marcher ces deux choses de front.

Comprend-on toujours bien nos besoins au département des terres ? A-t-on une juste idée du mouvement colonisateur qui s'opère dans la région de l'Outaouais ? Nous craignons bien que non.

Nous ne voulons mettre en doute la bonne volonté de personne, mais nous croyons qu'il faudra remédier aux lenteurs du système actuel, si l'on veut se montrer à la hauteur de la situation. Les procédures compliquées, la routine bureaucratique, tout cela doit faire place à une action plus active, plus énergique.

Nous répétons ce que nous avons déjà dit, le système actuel est vicieux. On ne devrait pas faire des arpentages un peu partout, dans un simple but de patronage, mais les ordonner là où il y a des besoins véritables, là où la colonisation poursuit sa marche civilisatrice.

Il est aussi de toute nécessité que l'on augmente les octrois de la colonisation. L'honorable M. Mousseau a promis de demander un crédit plus considérable à la prochaine session, et nous sommes persuadés que

ce crédit sera voté à l'unanimité. Cette promesse fait honneur à son intelligence autant qu'à son patriotisme.

La question de la colonisation n'est pas une affaire de parti, elle intéresse tous les amis de la province, tous ceux qui ont à cœur son développement. Nous pouvons nous diviser sur une foule d'autres points, mais nous devons nous unir sur celui-là. Il y va de nos meilleurs intérêts.

Mais remuons-nous.—*La Minerve.*

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU SARRASIN.

Le sarrasin ou *blé noir* est une plante dont la culture a beaucoup d'extension. Dans certaines contrées des cultivateurs n'ont pour toute farine que celle de sarrasin.

Le grain de cette plante constitue une nourriture très saine et très fortifiante. Les animaux à l'engrais, surtout les porcs, en font une grande consommation. La faculté nutritive du sarrasin est à peu près égale à celle de l'orge. On fait aussi avec le sarrasin un fourrage vert très estimé par les animaux, quoiqu'il ne convient pas aux moutons, car il produit sur eux une espèce d'enivrement.

On fait avec le sarrasin un engrais vert que l'on enfouit dans le sol, dès que les premières fleurs de cette plante font leur apparition.

Le sarrasin a l'heureuse propriété d'être peu épuisant et de prendre dans l'air la plus grande partie de sa nourriture.

Espèces et variétés.—On reconnaît deux espèces de sarrasin : le *sarrasin commun* et le *sarrasin de Tartarie*. Le sarrasin commun est d'une belle couleur brune, et son grain est recouvert d'une peau lisse ; le sarrasin de Tartarie est d'une couleur grisâtre et sa peau est rugueuse. Ce dernier sarrasin donne un produit moins abondant et de moins bonne qualité que le sarrasin commun, mais par contre il est plus robuste, résiste mieux aux intempéries et donne un fourrage vert abondant ; néanmoins, quoique son produit paraisse de qualité inférieure on le cultive pour la nourriture de l'homme et des animaux.

Climat.—Le sarrasin craint les gelées tardives du printemps et les gelées hâtives de l'automne. On peut donc le semer après les gelées du printemps, car la moindre gelée l'atteindrait avant sa maturité. Sous ce rapport on commet une faute en semant généralement le sarrasin trop tard.

Le sarrasin donne ses meilleurs produits sous un climat doux et humide. La sécheresse ne lui convient pas, de même que les vents froids. Il existe peu de contrées où la culture du sarrasin soit assurée, cependant on le cultive un peu partout en raison de ses bonnes qualités.

Sol.—Le sarrasin produit abondamment, surtout dans les terrains de consistance moyenne, non arides mais en même temps pas humides. Dans les terrains humides ou trop engraisés, la croissance du sarrasin se fait lentement, et quelquefois sa floraison se fait si tard, que les gelées blanches arrivent avant qu'il ne soit mûr. Les sols argileux, compacts, sont peu

convenables. Sous un climat favorable, les terres légères, granitiques, schisteuses, conviennent bien au sarrasin.

Place dans la rotation.—Le sarrasin n'est pas difficile sous ce rapport, pourvu que le terrain dans lequel on le sème soit bien ameubli. Il pousse après toute espèce de plante; il est même employé comme plante nettoyante, car il végète vigoureusement et étouffe les mauvaises herbes.

Dans plusieurs localités on cultive alternativement le sarrasin suivi de la culture des pommes de terre, et cela pendant longtemps, tout en maintenant l'abondance des produits. On le fait aussi venir sur les nouveaux défrichements, tantôt comme première récolte, tantôt comme deuxième récolte.

Quelquefois on sème le sarrasin dans le but de favoriser la végétation des plantes de prairies, comme le mil et le trèfle. Pour cela on sème des graines de prairies dans le sarrasin, et alors le succès est plus assuré que si l'on avait semé dans l'orge ou l'avoine.

Préparation du sol.—On a déjà dit que le sarrasin demande un terrain meuble, et on comprend par là qu'il faut donner au sarrasin un terrain bien ameubli.

Des labours multipliés sont utiles à toute espèce de culture, mais comme le sarrasin se peut être regardé que comme une récolte secondaire et qu'il faut que la dépense ne l'emporte pas sur le produit, il suffit souvent de gratter la terre, lorsqu'elle est légère, avec la houe à cheval, et lorsqu'elle est forte de donner un seul coup de charrue.

L'important, c'est de labourer en billons les terres qui sont sujettes à retenir l'eau et d'y pratiquer des égouts, cette plante, comme nous l'avons déjà observé, craignant beaucoup une surabondance d'humidité.

Engrais et amendements.—On ne fume presque jamais le sarrasin; il se contente de ce qui reste dans le sol. Dans tous les cas, dans les terrains excessivement riches, on aurait beaucoup de tiges, mais on pourrait craindre que le sarrasin n'arrivât pas à maturité avant les gelées. Dans les terrains pauvres on fume quelquefois directement le sarrasin, et l'on s'en trouve bien: dans ce cas, on donne le fumier le plus convenable au terrain, c'est-à-dire fumier froid dans les sols chauds, et fumier chaud dans les sols froids. Outre les engrais de fumier, le sarrasin peut encore recevoir quelques substances fertilisantes, c'est à dire celles qui contiennent beaucoup de potasse, de chaux et de magnésie, et on trouve ces substances dans les cendres, dans la suie, etc.

Le sarrasin est une des plantes les moins épuisantes que l'on connaisse. Au moyen d'expériences suivies, il a été reconnu que le sarrasin prend dans l'air au moins la moitié de sa nourriture. C'est pour cela que l'on recommande si souvent le sarrasin comme engrais; car en semant du sarrasin sur un terrain, le sol ne fournit que la moitié de la plante et l'air fournissant l'autre moitié, si l'on enfouit ce sarrasin, le tout servira d'engrais et le sol se trouvera enrichi d'autant.

Pour nous démontrer combien le sarrasin, même lorsqu'il est mûr, est peu épuisant, on a fait des calculs d'où il ressort que cent livres de sarrasin et de fèves récoltés n'enlèvent au sol que 118 livres de fu-

Semences.—La graine de sarrasin demande à être semée clair quand le but est une récolte de graines, parce que la plante se ramifie davantage, et donne plus de fleurs lorsqu'elle jouit des bénéfices de la lumière et de l'air; mais quand on a l'intention de l'enterrer, ou de la faire servir à nettoyer les champs de mauvaises herbes, exploits auxquels elle est très propre, il faut la semer épaisse. Il est difficile de fixer la quantité de semence à employer, puisque, outre ces deux cas, elle dépend encore de la nature du sol et de l'époque des semis. Cependant on peut dire que cette quantité doit être le tiers de celle qu'on est dans l'usage d'employer pour le seigle dans le canton et sur la même nature de terre.

Le sarrasin mûrit très irrégulièrement, car la floraison n'est pas simultanée, elle n'est que graduelle. Aussi sur un pied de sarrasin on voit des graines parfaitement mûres, d'autres qui sont encore en lait, en même temps qu'il y a des fleurs fanées à côté de fleurs qui viennent de s'ouvrir et d'autres qui ne sont pas encore ouvertes. Par conséquent toutes les récoltes de sarrasin contiennent des graines de qualité fort différente, et pour cela on doit bien trier la semence. Ne l'oublions pas, il n'y a que les graines parfaitement mûres qui donnent des plants vigoureux. Il est vrai que ce triage ne se fait jamais, mais ce n'en est pas moins une faute que tout cultivateur intelligent doit éviter. Il faut d'abord trier ses semences, puis les arroser avec de l'eau dans laquelle on a fait tremper un peu de fumier, et ensuite ressuyer les graines en les saupoudrant de cendres sèches.

L'époque des semences, sous notre climat, se fait pendant la dernière semaine de mai ou le commencement de juin. C'est généralement à la volée qu'on répand la semence de sarrasin. La graine de sarrasin n'aime pas à être enterrée profondément; un hersage léger suffit pour l'enterrer. Mais si le temps est à la sécheresse, on doit rouler après le semis.

Si l'on sème le sarrasin pour ses graines, on doit, comme nous le disions plus haut, le semer clair: de six à huit gallons à l'arpent; en semant plus dru, les tiges versent les unes contre les autres, se nuisent et le produit est moins considérable. Lorsqu'on sème pour faire du fourrage ou de l'engrais vert par l'épuisement des tiges dans le sol, on met jusqu'à un minot et quart par arpent. Une fois semé, le sarrasin doit être laissé à lui-même. Sa végétation est si vigoureuse qu'il ne craint pas les mauvaises herbes ni la croûte qui pourrait se former à la surface du sol.

Récolte.—Comme nous l'avons déjà dit, la floraison du sarrasin s'effectuant successivement et pendant près de la moitié de sa durée, il en résulte que les premières graines sont mûres avant même que les dernières soient formées. A ce grave inconvénient, auquel il n'y a pas moyen de remédier, se joint celui que les graines, lorsqu'elles sont mûres, tombent avec la plus grande facilité. Il faut donc laisser constamment perdre les premières et sacrifier les dernières de ces graines. Heureusement que, malgré que souvent la moitié des fleurs avorte, la récolte de celles qu'on peut appeler intermédiaires est suffisante pour satisfaire l'ambition du cultivateur, lorsqu'il en fait la récolte au moment et avec les précautions convenables.

Ces précautions consistent : 1o. A choisir le point de maturité du plus grand nombre de graines, et l'inspection du champ peut seul le donner ; 2o. A ne couper ou arracher les tiges que le matin, c'est-à-dire avant que les effets de la rosée aient complètement cessé ; 3o. A mettre sur le champ les tiges en bottes de moyenne grosseur et à les réunir, une douzaine ensemble les pieds sur terre, soit en les traversant d'un échelas, soit en écartant leur base en trois faisceaux ; 4o. En couvrant leur tête de paille ou de bottes de sarrasin renversées, ouvertes et écartées par leur tête, de manière que les oiseaux ne puissent pas manger la graine ; 5o. En les laissant ainsi sur le champ jusqu'à ce que les tiges, et par conséquent les feuilles et les graines, soient entièrement desséchées ; 6o. En les enlevant avec douceur pour les jeter dans une charrette garnie de toile ; 7o. En les déposant dans une grange à l'abri des ravages des volailles et des rats.

Rarement on doit se dispenser de battre le sarrasin peu après son arrivée à la grange, parce que, quelque soin qu'on prenne, chaque jour de retard cause des pertes. Cette opération se fait avec le fléau et est extrêmement prompte, la graine tenant à peine à son calice. On vanne cette graine comme le blé, mais en deux fois ; c'est-à-dire qu'on rejette d'abord les débris des feuilles et des tiges et les graines qui ne contiennent aucune farine, et qu'ensuite on reprend le tout pour expulser celles de ces graines qui, n'étant arrivées qu'à moitié de leur maturité, seraient impropres à la reproduction et ne donneraient que de la mauvaise farine ; on reconnaît ces dernières, qui peuvent encore servir à la nourriture de la volaille, à leur couleur peu foncée et à leur légèreté. Rarement la bonne graine forme le tiers du tout. Cette dernière est ensuite montée au grenier ou hangar à grains, étendue sur le plancher, remuée à la pelle tous les huit jours, puis mise en sacs si on le trouve convenable. Dans cette dernière condition la graine peut se conserver deux ou trois ans.

Beaucoup de cultivateurs, même dans les pays riches, donnent la graine de sarrasin à leurs chevaux en place d'avoine, ou mêlée avec de l'avoine, et s'en trouvent très bien. Les bœufs, les cochons et les moutons s'engraissent promptement à son usage, sur tout quand elle est réduite en farine, et donnée en bouillie chaude et un peu salée. Tous les oiseaux de basse-cour la recherchent avec passion. Elle les fait pondre de bonne heure, et les engraisse également. On prétend qu'elle enivre ceux de ces animaux qui en mangent pour la première fois.

On voit, d'après ce rapide exposé, que l'emploi du grain de sarrasin ne manque pas, et que si sa production n'est pas plus considérable, c'est uniquement par le fait de notre ignorance des avantages des assolements variés et du parti qu'on en peut tirer pour engrais.

La fane du sarrasin est médiocrement du goût des bestiaux lorsqu'elle est verte, il paraît même qu'elle est sujette à quelques inconvénients pour leur nourriture pendant sa floraison ; cependant tous la mangent. Elle augmente la quantité et la qualité du lait des vaches, engraisse les bœufs et des cochons. Comme les tiges sont presque toujours pleines de vie lorsque l'on fait la récolte, quelques cultivateurs ont proposé

de les couper plutôt que de les arracher, afin que, repoussant, elles puissent donner un pâturage ; mais ils ne font pas attention que les tiges coupées se dessèchent plus vite que les tiges arrachées, et que par conséquent une moins grande quantité de grain non encore mûre parvient à perfection ; ce qui leur occasionne une perte bien plus considérable que le profit qu'ils peuvent retirer de leur pâturage.

On donne également la fane sèche aux bestiaux, soit seule, soit mêlée avec de la paille ou du foin. Il n'y a point d'exemple que dans ce cas elle leur a fait du mal. Lorsqu'elle est altérée, ce qui arrive souvent, elle peut servir à faire de la litière.

Les abeilles recherchent beaucoup les fleurs de sarrasin, et comme il s'en développe presque jusqu'aux gelées, il leur est infiniment précieux d'en avoir à leur portée : aussi, dans beaucoup de lieux, on sème-t on exprès pour elles. Le miel que fournissent ces fleurs est très coloré, mais de bonne qualité.

L'industrie laitière.

C'est un véritable plaisir pour nous de constater avec quel succès a eu lieu l'organisation de la nouvelle société d'industrie laitière de la province de Québec. L'assemblée qui s'est tenue à St-Hyacinthe, le 23, était nombreuse et composée de fabricants de beurre et de fromage venus de toutes les parties de la province. Sur vingt districts judiciaires quinze étaient représentés, et il n'y avait que les plus éloignés, tels qu'Otawa, Saguenay, Gaspé, Rimouski et Sherbrooke qui n'avaient point de membres.

Le ministre de l'Agriculture à Québec, l'hon. M. Dionne, avait un représentant dans la personne de M. Lesage, assistant ministre de l'Agriculture et des travaux publics.

Les séances qui ont eu lieu hier mardi et mercredi ont été suivies avec beaucoup d'intérêt par les nombreux représentants de l'industrie laitière, et les discussions qui se sont faites ont été fort instructives.

Un projet de constitution et des règlements ont été adoptés par l'assemblée dans la journée de mardi, et le soir, trois beaux discours ont été prononcés par M. Lesage, Ed. Barnard et S. M. Barré.

Dans le cours des débats de l'après-midi, M. Jocelyn, de St-Denis de Kamouraska, avait donné des renseignements pleins d'intérêt sur la fabrication de fromage de lait écroulé, et M. Scott, de la maison Ayer & Co., avait aussi donné des conseils pratiques sur la fabrication du fromage.

Les élections ont eu lieu avec une parfaite unanimité.

Mercredi matin, M. Misael Archambault a donné le résultat d'expériences qu'il a faites pour la fabrication du fromage de Gruyère et d'autres espèces, et ces remarques ont été fort appréciées.

M. L. A. Laforce de son côté a lu un travail consciencieux sur la fabrication du fromage, et les procédés de la convention ont pris fin.

Voilà donc la nouvelle société organisée. Il incombe maintenant au bureau de direction de la faire fonctionner avantageusement, et c'est pour lui une tâche pleine de responsabilité.

Les attributions de cette société sont des plus étendues. Elles concernent la partie la plus importante de l'industrie agricole, et les mesures qui seront prises influenceront nécessairement sur l'avenir de l'Agriculture.

Aussi les nombreux représentants de l'industrie laitière, présents à St-Hyacinthe, méritent-ils des félicitations pour être venus de bien loin, pour plusieurs d'entre eux, au prix de sacrifices pécuniaires assez considérables, afin de prendre part aux délibérations, puiser de nouveaux et d'utiles renseignements sur la fabrication du beurre et du fromage, et témoigner de leur sympathie en faveur d'une œuvre grande en elle-même et éminemment nationale.

Dans l'assemblée on a exprimé le regret de voir que la population agricole anglaise de la province n'était pas représentée et avait paru se tenir à l'écart du mouvement. Nous pensons bien que cette abstention n'est que momentanée.

Quoiqu'il en soit, cette réunion aura d'excellents résultats et nous souhaitons à la société d'Industrie laitière tout le succès qu'elle mérite.

Cette Société compte 107 membres qui se répartissent comme suit, par district: Arthabaska 3, Bedford 1, Beauce 5, Chicoutimi 1, Joliette 3, Iberville 2, Kamouraska 4, Montréal 21, Montmagny 1, Québec 2, Richelieu 9, Terrebonne 2, Trois-Rivières 2, St-Hyacinthe 50.

Les élections ont donné le résultat suivant:

L'Hon. M. de LaBrière, Président.
M. Ed. A. Barnard, Vice-Président.
M. de LaBroquerie Taché, Secrétaire Trésorier.
Directeurs: M. l'abbé C. Daigneault, district de Montréal.
M. Hector Beaudry, Terrebonne; M. A. Riopel, Joliette; M. Chs Blondeau, Kamouraska; Geo. Carou, Trois-Rivières; Saul Côté, Québec; S. Fortin, Chicoutimi; L. M. Blondin, Richelieu; Jos. Pelletier, Montmagny; H. J. Duchesnay, Beauce; Fulgence Préfontaine, Arthabaska; F. Ledoux, Bedford; M. Archambault, St-Hyacinthe; A. Malette, Beauharnois; J. A. Paradis, Iberville.

Le commerce du beurre et du fromage dans la Puissance du Canada.

L'Hon. M. X. A. Willard, de Little Falls, New-York, entretient la crainte que le beurre et le fromage fabriqués aux États-Unis pourraient trouver une rude concurrence sur les marchés Anglais, si les produits similaires fabriqués au Canada continuent à être en faveur, comme ils l'ont été depuis quelques années.

Voici ce que dit M. Willard, dans une lettre qu'il vient d'adresser à l'*American Agriculturist*:

"Le Canada est devenu pour nous un compétiteur formidable par l'exportation du beurre et du fromage fabriqués dans ce pays. Les produits du Canada sont de la meilleure qualité, et la fabrication du fromage s'y développe rapidement. A une date rapprochée, si nous tenons compte de l'augmentation de ce produit, le Canada sera en mesure de fournir aux marchés Anglais tout le fromage nécessaire à la consommation.

Bien nourrir les vaches

M. l'écrivain du *Live Stock Journal*, en recommandant de bien nourrir les vaches, disait:

"Il y a moins d'excuse à nourrir une bonne vache à lait avec mesquinerie, que tout autre animal, car la vache ne demande aucun crédit, elle rend chaque jour le prix de ce qu'elle reçoit par un produit pour lequel le cultivateur reçoit l'argent à l'instant même de la vente. Si le cultivateur n'a pas dans sa grange de fourrage en quantité suffisante pour bien nourrir ses vaches, la prudence et le raisonnement, aussi bien que l'humanité, l'obligent à faire les déboursés nécessaires pour s'en procurer ailleurs, afin de ne pas laisser ses vaches dépérir par le manque de nourriture. Si l'on fait tant que de garder des animaux, il faut faire en sorte d'obtenir sur sa ferme tout le fourrage et les légumes nécessaires pour fournir aux animaux de la ferme, durant tout l'hiver, la nourriture qui leur est nécessaire pour les tenir en bon état au point de vue de la viande et du lait. Agir autrement, serait assurément travailler contre nos propres intérêts.

Moyen d'activer la ponte des poules en hiver.

Il a été écrit et dit tant de choses quant aux soins à donner aux volailles, que nous serions portés à

croire que ce que nous avons à en dire n'est qu'une répétition de ce qui a déjà été dit, mais d'une manière différente. Cela peut être le cas, mais rien n'empêche que l'on n'y pord pas à rappeler souvent les bons procédés en usage, tant à l'égard des volailles que des autres animaux.

Rien n'est plus avantageux ni plus profitable que de pouvoir obtenir des œufs durant l'hiver, même pendant les froids; et quand les moyens d'obtenir ce résultat sont faciles et peu coûteux, nous ne devons pas hésiter d'en faire au moins l'expérience.

Voici un moyen indiqué par M. Garnot, dans *La Basse-cour*:

"Aussitôt que le froid se fait sentir, vers le 15 novembre, je fais transporter une quantité de fumier chaud dans le poulailler, suffisamment pour couvrir le sol à une épaisseur de dix à douze pouces. Après avoir étendu le fumier qui est bien tapé sur le sol, je le laisse ainsi jusqu'au 1er décembre; puis chaque jour, pendant un mois, je mets de nouveau du fumier à une épaisseur de quatre à six pouces. Après ce temps je retourne le fumier afin de le bien mêler; par ce moyen, j'obtiens une augmentation de chaleur, grâce aux déjections des volailles dont les juchoirs se trouvent au-dessus du sol ainsi couvert de fumier. Ainsi j'atteins le milieu de janvier et je recommence de nouveau l'opération après avoir enlevé le vieux fumier; cette deuxième opération me conduit jusqu'aux belles journées du printemps, alors que les poules jouissent d'une température modérée. Par ce moyen je procure à mon poulailler une température convenable pendant le temps le plus rigoureux de l'hiver, et il m'est possible d'obtenir des œufs dans un temps où ils sont excessivement rares et coûteux.

Tous les frais de cette opération ne se limitent qu'au travail qu'elle exige, et pendant l'hiver le travail n'est pas coûteux. Le fumier que j'enlève de mon poulailler est excellent—bien supérieur à celui que j'y avais d'abord déposé, parce que chaque jour il s'enrichit de la fiente des volailles. De plus, les poules peuvent trouver dans ce fumier une grande quantité de vers, larves et insectes qu'elles n'auraient pu obtenir autrement.

J'accorde à mes poules leur liberté ordinaire; mais elles savent bien se tenir dans le poulailler pendant les mauvais temps et le grand froid pour profiter de la chaleur que leur offre le poulailler.

Manière de connaître l'âge des animaux.

Tout le monde connaît la distinction des dents en incisives, canines et molaires, en dents de lait et en dents de remplacement qui succèdent aux dents de lait. L'âge des animaux domestiques s'apprécie généralement d'après la sortie des incisives, soit de lait, soit de remplacement et d'après leur état d'usure plus ou moins avancé; les incisives les plus rapprochées de la ligne médiane portent le nom de *pincées*; celles qui les suivent de chaque côté sont les *mitoyennes*, au nombre de 2 chez le cheval, de 4 chez le bœuf; enfin, celles qui terminent de chaque côté le demi-cercle des incisives, se nomment les *coins*.

Du cheval.

- 8 jours. Sortie des pinces de lait.
- 3 à 6 mois. Sortie des mitoyennes.
- 6 mois à 1 an. Sortie des coins.
- 2 ans. Rasement des coins.
- 2½ ans. Sortie des pinces de remplacement.
- 3 ans. Sortie des mitoyennes de remplacement.
- 4½ ans. { Sortie des coins de remplacement.
Sortie des crochets ou canines.
- 5 ans. Rasement des pinces de remplacement.
- 6 ans. Rasement des mitoyennes de remplacement.
- 7 ans. Rasement des coins inférieurs.
- 8 ans. Pinces ovales: apparition de l'étoile radicale.
- 9 ans. Pinces arrondies: mitoyennes ovales avec apparition de l'étoile radicale.
- 10 ans. { Email central presque disparu dans les pinces.
Coins ovales avec apparition de l'étoile radicale.
- 11 ans. { Email central entièrement disparu dans les pinces.
Coins arrondis.
- 12 ans. { Pinces devenant triangulaires.
Email central disparu dans les coins inférieurs.
- 13 ans. { Mitoyennes devenant triangulaires.
Email central disparu dans les coins supérieurs.
- 14 ans. { Coins devenant triangulaires.
Incisives inférieures toutes triangulaires.
- 15 ans. { Email central presque disparu dans les mitoyennes supérieures.

Du bœuf.

- 2 jours. Sortie des pinces et des deux premières mitoyennes.
- 8 jours. Sortie des secondes mitoyennes.
- 15 jours. Sortie des coins.
- 5 mois. Les dents sont au rond.
- 1 an. Rasement des premières mitoyennes.
- 15 mois. Rasement des secondes mitoyennes.
- 20 mois. Sortie des pinces de remplacement.
- 2½ ans. Sortie des premières mitoyennes de remplacement.
- 3½ ans. Sortie des secondes mitoyennes de remplacement.
- 4 à 4½ ans. Sortie des coins de remplacement.
- 5 ans. La mâchoire est au rond: les pinces commencent à raser.
- 6 ans. Rasement des pinces.
- 6½ ans. Rasement des premières mitoyennes.
- 7½ ans. Rasement des secondes mitoyennes.
- 9 ans. Rasement des coins.
- 10 ans. Les coins sont entièrement nivelés.

Du mouton.

- 1 mois. Les incisives sont toutes sorties.
- 3 mois. Elles sont au rond.
- 18 mois. Sortie des pinces de remplacement.
- 2 à 2½ ans. Sortie des premières mitoyennes.
- 3 ans. Sortie des secondes mitoyennes.
- 4 ans. Sortie des coins.

- 6 ans. Rasement des pinces.
- 7 ans. Rasement des premières mitoyennes.
- 8 ans. Rasement des secondes mitoyennes.
- 9 ans. Rasement des coins.

Du porc.

- A la naissance. Les coins et les crochets sont sortis.
- 3 mois. Toutes les dents de lait sont sorties.
- 6 mois. Sortie des coins de remplacement à la mâchoire inférieure.
- 10 mois. Sortie des coins de remplacement à la mâchoire supérieure.
- 1 an. Sortie des crochets de remplacement.
- 2 ans. Les pinces de lait sont remplacées aux deux mâchoires.
- 3 ans. Le cochon a tout mis: les pinces sont noirâtres et usées par le bout.

Choses et autres.

Aucun cas de fièvre jaune, ou contagieuse, n'a été signalé à Ste-Anne de la Pocalière.—C'est à tort que quelques journaux ont annoncé que les fièvres sévissaient d'une manière alarmante dans notre paroisse. Sur le rapport des Docteurs Hospicio Desjardins et Arthur Desjardins, médecins de la paroisse, nous pouvons dire que pas un seul cas de fièvre jaune, ou contagieuse, n'a fait son apparition ici. Ce qui a pu donner lieu à cette fausse rumeur, est sans doute la mortalité de trois personnes dans la famille de M. François Lévêque; mais les cas de maladie n'étaient pas contagieux.

Nouveau champ de colonisation.—On parle beaucoup en ce moment d'une région, très propre à la colonisation qui ne fait que commencer à être connue dans le haut du comté de Maskinongé. Il paraît que passé certaines montagnes qui séparent la vallée du St Laurent de celle de la Matawin, principal affluent du St Maurice, il y a une grande étendue de belles et fertiles terres encore couvertes des plus beaux bois. Ces montagnes dont on s'est effrayé à tort pendant longtemps, n'offrent pas cependant d'obstacles insurmontables, loin de là. Il vient d'être fait un chemin carrossable qui les traverse jusqu'au lac St-Bernard, auparavant connu sous le nom de Lac aux Ecorces.

Bien que ce chemin, sur un parcours de six milles, ne soit pour ainsi dire qu'ébauché, il favorise déjà la colonisation de cette riche et belle contrée. Dans le canton de Chaploau, qui est situé dans la partie la plus avantageuse, les lots de terre se prennent rapidement. Il s'en est pris une quarantaine. On remarque entr'autres, que MM. Ed Caron M P P et Fred Houda M. P., qui connaissent bien cette région et les avantages qu'elle offre, ont acheté de quoi faire de grandes exploitations agricoles.

Il est vraisemblable qu'il ne s'écoulera pas bien des années avant qu'il s'établisse là, une ou plusieurs paroisses florissantes.—*Le Monde.*

L'enseignement agricole dans les écoles de la Province d'Ontario.—Comme le Ministre de l'Instruction publique pour la Province d'Ontario vient de recommander d'une manière toute particulière l'enseignement agricole dans les écoles, M. l'écrivain du *Farmer's Advocate* suggère à l'Honorable Ministre de recommander aux commissaires d'écoles d'accorder des prix aux garçons et aux filles qui se distingueraient dans la culture du jardinage, et que lui-même donnerait un prix annuel à l'école qui aurait un terrain en état de culture et qui serait le mieux cultivé.

— Les bœufiers de race valent en Australie, de \$1000 à \$2000 chaque, alors que la viande de mouton, de premier choix se vend à Sydney 37c par quatorze livres.

— L'année présente a été si prospère au Canada qu'il a été presque impossible d'obtenir les travailleurs nécessaires à l'entretien des chemins dans bon nombre de comtés.

— La grande quantité de pommes récoltées à Ironquois, Province de Québec, a donné l'idée à un américain d'établir dans la localité, un pressoir à cidre. Tous les jours on écrase des tombereaux de pommes, et le cidre ne sera pas cher cette année dans ce district.

— Les petites choses que l'on néglige souvent de faire, parce qu'on y attache peu d'importance, ou souvent parce qu'on peut les faire en quelques minutes et qu'on les remet à un autre moment, entraînent quelquefois de grandes pertes. M. Say, l'économiste français, dans une conférence récente, illustrait d'une manière très amusante la vérité de ce que nous avançons.

Dans une ferme voisine de mes terres, disait-il, une porte de basse cour était laissée constamment ouverte par l'absence d'une simple clauche. Quelques sols et quelques minutes auraient promptement réparé cet état de choses; mais par insouciance, paresse ou avarice, la porte restait balante chaque fois qu'une personne la poussait pour entrer ou sortir. Un jour, un jeune porc aimant sans doute la liberté, s'échappa. Voilà toute la famille en chaise, flanquée du jardinier, de la cuisinière et de la fille de basse cour. Le jardinier, plus habile, aperçut le fugitif le premier et dans sa joie calculant mal ses distances se fonda le pied en sautant au fossé; résultant quinze jours d'inactivité. La cuisinière n'éprouva aucune avarie, mais le linge qu'elle avait mis devant le feu, pour sécher, fut brûlé et la fille de basse cour qui dans sa hâte avait tout abandonné s'aperçut au retour qu'une vache laissée libre dans l'étable avait brisé la jambe d'un jeune poulain.

Le linge brûlé et les quinze jours de repos du jardinier valaient environ 125 francs et le poulain à peu près le double. Total 375 francs de perte pour avoir négligé ou économisé la pose d'une clauche de quelques sous. Ce fait se renouvelle tous les jours soit dans nos campagnes soit dans nos villes. Combien d'accidents sont arrivés dans les rues de Montréal, du fait de chevaux mal entravés. On n'a qu'un paquet à posé dans la maison et on laisse son cheval libre à la porte, risquant ainsi la destruction de la propriété d'autrui ainsi que la sienne et ce qui est cent fois plus grave la destruction de bien des existences humaines.—*Le Moniteur du Commerce.*

RECETTES

Le radis noir comme plante médicinale

Le radis noir, qui est aimé par certains amateurs, déplaît cependant à beaucoup de personnes, qui, si elles connaissaient ses propriétés médicales, ne le mépriseraient pas autant; toutefois, si elles ne ressentent aucune atteinte de la gravelle, elles font bien de suivre leur goût.

Le général duc d'Isly souffrait affreusement de cette terrible maladie, il commandait à cette époque en Kabylie; on lui affirma que l'usage du radis noir adoucirait ses souffrances, et il en obtint de si grands résultats, qu'il engagea tous les colons à en essayer la culture. Si heureux de se voir affranchi des cruelles douleurs qu'il avait éprouvées si longtemps, il fit écrire un rapport par le Dr Philippe, pour l'Institut, afin de faire connaître un remède aussi simple et facile à mettre en pratique et d'un effet aussi prompt.

Un autre exemple nous est donné par un malade auquel les eaux de Vichy n'avaient apporté aucune amélioration dans son état, il se décida à manger du radis noir, dont on lui avait vanté toute l'efficacité pour combattre la gravelle. Dès les premiers jours, de nombreux maux de petits graviers furent chassés de la vessie, et suivis après d'une certaine quantité de sable, cause de toutes ses souffrances, qui furent absolument écartées au bout de deux mois; depuis le mal ne reparut plus.

D'après mes conseils, des amis et des personnes de ma connaissance en ont fait usage, et s'en sont trouvés tellement bien, qu'ils se sont habitués à en manger tous les jours.

Maintenant, ai-je besoin de rappeler la culture de ce produit? Je le ferai non pour ceux qui le connaissent, mais pour être utile aux personnes qui l'ignorent.

Le radis noir se sème depuis mai jusqu'à la fin de juin; comme on l'obtient très gros, il faut éclaircir les plants de manière à ne laisser que huit à dix radis par trois pieds, autrement ils n'auraient pas suffisamment d'espace pour se développer. Ceux qu'on destine à la consommation de l'hiver doivent être arrachés avant les gelées; il faut couper les fanilles au collet de la racine, comme on le fait pour les carottes, afin qu'ils ne rognent pas; puis les mettre en jauge et les couvrir pendant les froides, ou les mettre à la cave dans une caisse remplie de sable fin et bien sec, et éviter l'humidité.—EUGÈNE VAVIN.—*La Maison de Campagne.*

Moyen de guérir les coupures

Le remède suivant est parfait pour les coupures, quelques graves qu'elles soient, et on ne peut plus simple.

Prenez des tiges de grande consoude, pilez-les et appliquez-les sur la blessure en les y retevant par un bandage; on laisse cet emplâtre en place pendant huit ou quinze jours, sans la toucher, suivant la profondeur de la blessure; lorsqu'on l'enlève, non-seulement la coupure est fermée, mais il y a plus même de cicatrice.

Dans l'hiver, au lieu des tiges, on emploie la racine, que l'on fait cuire dans l'eau, et que l'on écrase ensuite. Comme on cultive cette plante dans notre pays depuis quelques années, il est facile de se la procurer.

Un cheval rongeur sa crèche.

Un correspondant du *Farmer's Advocate*, dit qu'il a complètement réussi à empêcher son cheval de ronger sa crèche et son licou par l'application de l'huile de charbon sur le bois de la crèche et le cuir du licou. Par une seule application d'huile de charbon, il a réussi à guérir son cheval de cette mauvaise habitude.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le 29 DECEMBRE PROCHAIN, pour le transport des MALLS de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er AVRIL 1883.

AUBERT GALLION et ST. GEORGE BEAUCE, six fois par semaine;
 BECANCOUR STATION et STE. JULIE DE SOMERSET douze fois par semaine;
 BER-IMIS et SAULT AU COCHON, deux fois par semaine;
 CAMPBELTON et PASPÉBIAC, six fois par semaine;
 DURSTWELL CENTRE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;
 ETCHEMIN et LEVIS, douze fois par semaine;
 INVERNESS et KINNEAR'S MILLS, trois fois par semaine;
 INVERNESS et STE. JULIE DE SOMERSET, six fois par semaine;
 ISLE VERTE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;
 LA BEAUCE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;
 LES ESCOUAINS et SAULT AU COCHON, deux fois par semaine;
 LEVIS et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;
 ROBERVAL et ST. PRIME, trois fois par semaine;
 SCOTT JUNCTION et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vues aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du soumission, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

W.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Baron de l'Inspecteur des Postes }
 Québec, 10 novembre 1882. }

7 décembre 1882.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Etc-Avue de la Pocatière.